

Ne mesurant jamais sur ma fortune infime  
Ni le bien, ni le mal dans mon étroit sentier,  
J'irai calme, et je voue, atôme dans l'abîme,  
Mon humble part de force à ton chef-d'œuvre entier (12).

Mais cette résignation stoïque à un ordre implacable, cette coopération plus illusoire qu'effective à la marche de l'univers, ne reçoivent-elles pas des événements les plus cruels démentis ? On a dit quelquefois qu'il n'y a pas de matérialiste au lit de mort d'une personne aimée. Il n'y a pas non plus de fataliste pleinement résigné en présence des humiliations et des douleurs de cette autre mère qu'on appelle la Patrie. Nos terribles épreuves de 1870 avaient profondément ébranlé l'âme de notre poète. La loi du plus fort est-elle donc l'*ultima ratio*, la raison dernière de toutes choses ici-bas, et dans ces transformations du monde, dans ces déchéances soudaines des êtres individuels comme des nations, n'y a-t-il rien qui puisse défendre le faible ou venger l'opprimé ? La justice, en un mot, est-elle, suivant le mythe antique d'Astrée, remontée aux cieux, dans le domaine de l'invisible, en délaissant à jamais notre horizon ? Tel est le sujet de la plus importante des œuvres philosophiques de Sully-Prudhomme, de son poème de *la Justice*.

A ce problème de la souffrance, de la transformation du monde physique comme du monde politique par une série de catastrophes, la philosophie de l'histoire n'a opposé jusqu'ici que des réponses discutables, et la poésie s'est bornée à en exposer les divers aspects sans conclure. Ce qu'a fait par exemple Voltaire dans son poème sur le

---

(12) *Les Destinées*, p. 244.